

LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 14 MARS 2016

SOMMAIRE

- 1) Ils vont changer des virgules pas plus
- 2) Non c'est non !
- 3) La jeunesse n'est pas du tout contente
- 4) Il doit être exclu du PS
- 5) Girouette ou pas la CFDT ?
- 6) Si, ils sont de gauche « moi je suis curé »

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Loi travail : l'Unef dépitée de son entretien avec Valls



La tête de l'exécutif veut rester uni sur le projet de loi Travail : après les propos de François Hollande jeudi qui a affirmé qu'il n'y aura pas de retrait, Manuel Valls a reçu vendredi les organisations de jeunes, qui ont été nombreux à défilier mercredi, et notamment l'Unef, qui s'est déclaré toujours en désaccord à sa sortie.

Au lendemain des manifestations contre le projet de loi El Khomri, Manuel Valls a fait un pas vers les organisations de jeunesse, qu'il a reçu vendredi, François Hollande ayant assuré de son côté qu'il y aurait "forcément" des "corrections à établir" dans le texte. Le Premier ministre annoncera lundi aux partenaires sociaux jusqu'où il accepte de revoir sa copie.

- L'Unef sort dépitée de son rendez-vous à Matignon -

Le président de l'Unef, William Martinet, a déclaré vendredi à l'issue de sa rencontre avec Manuel Valls autour du projet de loi Travail que "le désaccord de fond (restait) entier", appelant à "amplifier le mouvement de protestation" et confirmant une nouvelle journée d'action le 17 mars. "Le désaccord de fond reste entier. Ce que nous explique le Premier ministre, c'est qu'on peut discuter de tout, mais pas de la loi Travail", a ainsi déclaré le président de la principale organisation étudiante, reçu à Matignon en présence du chef du gouvernement, de la ministre du Travail, Myriam El Khomri, et du ministre de l'Economie, Emmanuel Macron.



Marc Prée @marcpreel
"Le désaccord de fond reste entier", dit son président William Martinet. Il confirme la journée d'action du 17

"La question n'est pas pour nous de reporter les discussions à plus tard, la question pour nous n'est pas des aménagements à la marge de ce projet de loi, la problématique reste plus que jamais le retrait de ce projet de loi", a martelé le leader de l'Unef, âgé de 27 ans. Sur "les questions centrales", "la modulation du temps de travail, la modulation de la rémunération des heures supplémentaires, la question des indemnités prud'homales (...) il n'y a pas de véritable discussion, on nous a renvoyés à des discussions sur des sujets annexes, pour plus tard", a développé William Martinet.

"La question n'est pas pour nous de reporter les discussions à plus tard, la question pour nous n'est pas des aménagements à la marge de ce projet de loi, la problématique reste plus que jamais le retrait de ce projet de loi", a martelé le leader de l'Unef, âgé de 27 ans. Sur "les questions centrales", "la modulation du temps de travail, la modulation de la rémunération des heures supplémentaires, la question des indemnités prud'homales (...) il n'y a pas de véritable discussion, on nous a renvoyés à des discussions sur des sujets annexes, pour plus tard", a développé William Martinet.

"La conclusion qu'on tire de ce rendez-vous, c'est d'appeler les étudiants à amplifier la mobilisation qui est en cours actuellement dans les universités", appelant à des "assemblées générales dans toutes les universités" et une "journée de grève et de mobilisation le 31 mars" au côté de la CGT, FO, FSU et Solidaires. "Il y a quelques semaines on nous disait que ce projet de loi ne concernait pas les jeunes, il y a encore quelques jours que ce gouvernement ne voulait pas discuter avec les organisations de jeunesse", a-t-il ajouté, arguant que le gouvernement "craignait" la mobilisation en cours.

La Fage, présidée par Alexandre Leroy, reçue dans la foulée à Matignon, ne demande pas, elle, un retrait intégral du projet de loi, mais celui de trois volets importants : les dispositions sur les motifs de licenciement économique, les mesures renforçant le pouvoir unilatéral de l'employeur dans l'aménagement du temps de travail, ainsi que le retrait du barème sur les indemnités prud'homales.

L'UNL et la Fidl ont d'ores et déjà appelé à manifester et faire grève le 31 mars.



Marc Prée @marcpreel
L'Unef sort mécontente de son entretien avec Valls, appelle déjà à "amplifier le mouvement" sans attendre les annonces de lundi #AFP

L'Unef a indiqué qu'elle n'avait pas été invitée à la restitution lundi, lorsque Manuel Valls recevra tous ensemble syndicats et patronat (CGT, FO, CFDT, CFE-CGC et Unsa côté syndical, Medef, CGPME et UPA côté patronal).

- Poursuite de la mobilisation -

Aucune réforme n'a mis autant de monde dans la

rue depuis la légalisation du mariage d'homosexuels. Mercredi, entre 224.000 personnes, selon les autorités, et 500.000 personnes, selon les organisateurs (syndicats de salariés, d'étudiants, de lycéens), ont battu le pavé pour exiger le retrait du projet de réforme du droit du travail.

Ce n'est qu'un "premier avertissement", a prévenu Force ouvrière. Une nouvelle journée de grèves et de manifestations est fixée au 31 mars, à l'appel de FO, de la CGT et de Solidaires notamment. Quant à l'Unef, principal syndicat étudiant, il donne rendez-vous dès le 17 mars.

De leur côté, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, l'Unsa et la Fage (étudiants) ont prévu des rassemblements le 12 mars pour demander des modifications, plutôt qu'un retrait, du projet de loi. Mais elles n'excluent pas une plus forte mobilisation si elles ne sont pas entendues.

-Les jeunes reçus vendredi -

Selon les représentants étudiants et lycéens, qui font un parallèle avec le contrat première embauche (CPE) retiré après une forte mobilisation en 2006, le projet de réforme du droit du travail est une "offensive sans précédent contre les jeunes et les salariés", de nature à les rendre "précaires à vie".



UNEF @UNEF

Loi travail : les jeunes disent non ! Retrouve les arguments de l'@UNEF => <http://unef.fr/2016/02/22/loi-travail-les-jeunes-disent-non-merci/> ...

La ministre du Travail Myriam El Khomri estime que sa réforme "est faite pour que les jeunes puissent rentrer plus facilement sur le marché du travail".

- Des annonces lundi -

Avant les jeunes, le Premier ministre a entendu les revendications syndicales et du patronales en début de semaine. Manuel Valls et les partenaires sociaux se retrouvent lundi pour un bilan de la concertation, sans doute assorti d'annonces. Pour l'instant, M. Valls est resté discret sur ses intentions.

"La loi peut être améliorée, il y a forcément des éclaircissements à donner, des corrections à établir", a estimé jeudi le président François Hollande.

Deux mesures sont unanimement rejetées par les syndicats : le plafonnement des indemnités

prud'homales pour licenciement abusif, qui ne pourront plus dépasser 15 mois de salaire, et la réforme du licenciement économique, dont les critères seront plus précis et appréciés, pour les multinationales, sur leurs seules filiales françaises. Les syndicats s'opposent aussi à la possibilité, dans les petites entreprises, d'appliquer le forfait-jours sans accord collectif.

Bruno Le Roux, chef des députés socialistes, a assuré qu'il y aurait des "améliorations significatives", notamment sur "la définition du licenciement économique". Certains parlementaires de la majorité menacent de s'opposer au projet s'il reste en l'état.

- Surtaxation des CDD "sur la table" -

Jean-Marie Le Guen a évoqué mercredi la possibilité d'inclure une surtaxation des CDD courts dans la loi, avant de se rétracter jeudi matin.

Le débat est "sur la table", mais dans le cadre de la renégociation en cours des règles d'assurance chômage par les partenaires sociaux, a assuré Mme El Khomri.

Réclamée de façon récurrente par les syndicats pour lutter contre la précarité, la surtaxation suscite de fortes craintes chez les patrons. Cela "accélérerait la destruction d'emplois" selon la CGPME, cela "asphyxierait totalement l'économie" selon Pierre Gattaz (Medef).

Les organisations syndicales et patronales ont déjà introduit, depuis juillet 2013, une surtaxation de certains contrats courts. Les cotisations patronales d'assurance chômage, normalement fixées à 4% du salaire brut, peuvent monter jusqu'à 7%, mais cette majoration ne concerne que certains CDD de moins de trois mois - d'usage ou pour surcroît d'activité - et exclut l'intérim.

Elle n'a pas permis d'enrayer l'inflation des CDD courts, qui représentaient encore 87% des embauches, hors intérim, fin 2015.

actu.orange.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Loi travail : les jeunes disent non merci !

Tu as peut être entendu parler de la « loi travail » de la ministre Myriam El Khomri ? **Ce projet de loi va profondément modifier le code du travail et il aura des conséquences pour chacun d'entre nous.** Malheureusement, cela n'annonce pas de bonnes nouvelles : les jeunes seront les premières victimes de cette précarisation de l'emploi !

Nous sommes déjà précaires pendant nos études, il faut souvent travailler pour les financer et parfois subir des conditions d'études déplorables. **Nous sommes également précaires pendant notre insertion professionnelle,** il faut multiplier les CDD, les stages ou les services civiques rémunérés la moitié du Smic. Avec la « loi travail », **la précarité va maintenant concerner l'ensemble du marché du travail.** C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase : nous subissons déjà les conséquences de la crise économique et il faudrait que notre génération accepte la précarité à vie ? Hors de question ! Nous avons le droit d'être respectés, d'accéder à un emploi stable, d'être rémunérés à la hauteur de nos diplômes. **Il serait temps que ce gouvernement comprenne que les jeunes ont des droits et qu'ils refusent de se faire marcher dessus !**

La casse du code du travail

La « loi travail » est une loi qui s'attaque directement au code du travail. Mais qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? **Le code du travail est une protection collective indispensable dans l'entreprise.** Quand le chômage est aussi élevé, nous sommes sous pression face à notre employeur. A chaque entretien d'embauche, il y a des dizaines d'autres candidats. Un CDD est interrompu, renouvelé ou débouche sur un CDI au bon vouloir de l'entreprise. **Dans ces conditions, qu'est ce qui nous assure que notre employeur ne nous traite pas n'importe comment ? C'est le code du travail !** Horaires, rémunération, condition de licenciement... ces règles nous protègent pour ne pas se faire exploiter. Le problème de la « loi travail » c'est qu'elle fait reculer nos droits sur tous ces sujets. **Bienvenue dans un monde où les jeunes sont jetables et corvéables à merci !**

Travailler plus...

Non, non, ne crois pas que la « loi travail » va

« travailler plus » ne va concerner que ceux qui sont déjà en emploi. Jusqu'à présent, le temps de travail journalier et hebdomadaire était limité pour protéger les salariés. **La « loi travail » modifie ces plafonds et permet à une entreprise de nous faire travailler jusqu'à 12 heures par jours et 46 heures par semaines !** Les chômeurs seront toujours au chômage mais les salariés seront encore plus sous pression.

«

Gagner moins...

Il ne faut pas croire qu'en nous faisant « travailler plus » la « loi travail » va améliorer notre rémunération... c'est même le contraire ! Jusqu'à présent, chaque heure de travail au-dessus de 35h (la durée légale du temps de travail) est rémunérée avec une majoration de 25%. **La « loi travail » multiplie les dérogations qui permettent d'abaisser la majoration des heures supplémentaires à 10%.** Très concrètement, au lendemain de la promulgation de la loi, la rémunération des salariés risque de baisser !

Et se faire virer plus facilement !

La « loi travail » modifie plusieurs dispositions pour faciliter les licenciements : plus besoin de justifier de difficultés économiques, possibilité de licencier un salarié qui refuse de voir baisser son salaire par un accord d'entreprise...

Parmi ces mesures qui facilitent les licenciements, une est particulièrement scandaleuse : **le plafonnement des indemnités prudhommales.** Un employeur n'a pas le droit de te virer sans raison si tu fais correctement ton boulot et que tu es à l'heure tous les matins. Le recours devant le tribunal des prudhommes est une protection face aux licenciements abusifs et c'est un moyen pour les salariés de dissuader l'employeur de faire n'importe quoi. **Mais avec la « loi travail » les indemnités qu'aura à payer l'employeur en cas de licenciement abusif sont plafonnées à un niveau tellement bas... que les prudhommes n'auront plus rien de dissuasifs !** C'est particulièrement vrai pour les jeunes puisque le plafond des indemnités est fixé en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise. Dis d'une autre façon : **le plafonnement des indemnités prudhommales crée un « droit au licenciement abusif » et fait des jeunes des salariés jetables !**

Mobilise-toi pour défendre tes droits

Il n'y a pas 36 000 solutions pour faire reculer le

gouvernement : il faut se mobiliser ! **Le retrait du projet de loi de la ministre EL Khomri est un préalable avant de discuter des revendications pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes** : favoriser le CDI plutôt que les emplois précaires, généraliser l'accès aux droits sociaux (le RSA est pour l'instant interdit aux moins de 25 ans), lutter contre les discriminations à l'embauche, reconnaître nos diplômés dans les conventions collectives pour assurer un salaire qui correspond à nos qualifications...

unef.fr

III) «Loi travail»: les étudiants font monter la pression

LE MONDE



Alexandre Leroy, président de la FAGE, à Matignon, le 11 mars 2016. Alain Guillhot/Divergence pour Le Monde

Invités à Matignon, vendredi 11 mars, dans la dernière ligne droite de la concertation sur la future loi travail, après les manifestations du 9 mars qui ont réuni une centaine de milliers de jeunes, les syndicats étudiants (UNEF et FAGE) et lycéens (FIDL, UNL, SGL) sont restés sur leur faim. L'UNEF et les trois organisations lycéennes ont jugé que le gouvernement campait sur ses positions, et appelé à amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait du projet. Le gouvernement va devoir amadouer la FAGE s'il veut diviser les opposants au projet, éviter une fronde généralisée, et garder un partenaire de négociation du côté des étudiants. Est-il prêt à en payer le prix ?

La FAGE laisse jusqu'au lundi 14 mars à Manuel Valls pour adopter ses amendements. Lundi, en effet, le premier ministre fera la « restitution » des entretiens avec les partenaires sociaux et pourrait annoncer des inflexions. Reste à savoir si elles seront suffisantes :

« *Le gouvernement a maintenant le choix entre la négociation et la confrontation, prévient Alexandre Leroy, le président de la FAGE. Les 130 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification sont vraiment précaires. Cela justifie que l'on puisse encore sauver ce projet de loi pour ce qu'il devait être au départ. Mais c'est au gouvernement d'en décider.* »

Sans quoi, dès lundi soir, il mobilisera ses troupes. « Nous avons montré à la rentrée, avec la mobilisation des filières Staps ou des infirmiers, que nous savons organiser des cortèges », ajouta-t-il. Entre-temps, le syndicat étudiant devait être présent, samedi 12 mars, sur les places des grandes villes avec les autres syndicats « réformistes » (CFDT, CFTC, UNSA...) pour informer et débattre de la future loi travail.

Au coude-à-coude

Manuel Valls, qui a reçu les organisations de jeunesse avec le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, et la ministre du travail, Myriam El Khomri, a dit vouloir « bâtir un compromis dynamique et ambitieux ». Il semble difficile à atteindre avec l'UNEF ou les syndicats lycéens. A Matignon, explique le président de l'UNEF, William Martinet, « aucune de nos propositions n'a été discutée sérieusement, mais à chaque fois reportée à un autre débat, une autre négociation, un autre projet de loi »... Sa délégation a notamment demandé – sans succès – de conditionner les exonérations de cotisations sociales ainsi que les primes à l'embauche à la conclusion d'un CDI. Les annonces de Manuel Valls seront scrutées de près, mais l'heure est à la préparation de la suite : journée d'action lycéenne et étudiante jeudi 17 mars, grève et manifestation interprofessionnelle le 31 mars.

La concurrence exacerbée entre les deux premiers syndicats étudiants peut néanmoins servir M. Valls. En progression ces dernières années, la FAGE est désormais au coude-à-coude, en termes de représentativité, avec l'UNEF. A Matignon, la FAGE a défendu la reconnaissance d'un « droit universel à la formation ». La ministre de

l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a qualifié vendredi cette proposition d'« intéressante ». En pratique, la FAGE propose de muscler le compte personnel d'activité, en le dotant de beaucoup plus de droits que dans le projet initial. Et elle demande un engagement d'étendre aux 900 000 jeunes aujourd'hui sans aucune qualification le dispositif « garantie jeunes », qui en concerne aujourd'hui 50 000. Or Myriam El Khomri était en visite, vendredi après-midi, dans une mission locale aux Ulis (Essonne), pour vanter ce dispositif, qu'elle a qualifié de « réponse intelligente » au chômage des 18-25 ans. Mesures « agressives »

Expérimentée depuis 2013, la « garantie jeunes » est un contrat d'un an entre un jeune et une mission locale pour l'emploi, qui lui garantit une indemnité équivalente au revenu de solidarité active (RSA) et un accompagnement personnalisé vers le retour à l'emploi, à la formation, à un stage. A ce stade, elle est financée par une initiative européenne pour l'emploi des jeunes. « Une évaluation est en cours mais les premières remontées montrent que 50 % à 60 % des jeunes sortent du dispositif en ayant remis le pied à l'étrier, avec un emploi en CDD, voire en CDI, ou une formation », explique Antoine Dulin, rapporteur d'un avis sur le sujet au Conseil économique, social et environnemental.

Mais l'annonce d'un simple « paquet jeunesse » ne suffira pas. « Nos propositions ne sont pas à choisir à la carte. Si on les intègre, on aura un projet de loi intéressant, sinon, c'est que le gouvernement veut la rupture du dialogue », estime Alexandre Leroy. En effet, il demande aussi le retrait de quatre mesures « agressives » du projet de loi : hausse du temps de travail des apprentis, facilitation des licenciements économiques, plafonnement des indemnités de licenciement abusif et droit unilatéral de l'employeur de modifier l'organisation des horaires de travail. Le prix à payer pour éviter de consommer la rupture avec les jeunes.



Adrien de Tricornot
Journaliste

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Manuel Valls, qui roule pour le MEDEF, doit être exclu du PS



Le Parti Socialiste est censé être un parti de gauche et défendre le partage des richesses et la solidarité. Au lieu de cela, le gouvernement de Manuel Valls fait de la déchéance de nationalité son cheval de bataille et **veut détruire** le code du travail au profit des patrons!

Le duo Hollande - Valls fait **pire** que Sarkozy, mais le premier Ministre a toujours sa carte au Parti Socialiste! Hollande quant à lui a eu l'intelligence de ne pas renouveler son adhésion... Nous demandons donc l'exclusion **immédiate** de Manuel Valls par les instances dirigeantes du PS, et l'organisation de primaires à gauche sans Hollande et Valls, en vue des présidentielles de 2017.

vallsdegage.wesign.it/fr

V) Loi sur le travail: le pari risqué de la CFDT

Par Mathilde Goanec, Rachida El Azzouzi et Lénaïg Bredoux

Lundi 14 mars a lieu une ultime concertation entre les syndicats et le premier ministre. Sans réponse à ses griefs, la CFDT menace de rejoindre les autres syndicats dans la rue le 31 mars. Une partie des militants CFDT penchent plus pour un retrait que pour une révision.

La CFDT, l'estée de la loi sur le travail, est « sur une ligne de crête », constate un militant de longue date, rencontré au rassemblement organisé

par une partie des syndicats français, place de la République à Paris, samedi 12 mars. Derrière lui, à la tribune, se succèdent les représentants de la « grande famille des réformistes », dixit Carole Couvert, présidente de la CFE-CGC, qui félicite l'Unsa, la CFTC, les étudiants de la Fage et bien sûr la CFDT de ce front commun pour « faire bouger » le projet de loi de réforme du code du travail.

Sur la place parisienne pourtant, seules quelques centaines de personnes sont présentes, tous syndicats confondus. « Il fait beau, j'irai pas jusqu'à dire qu'il y a du monde, mais on est bien non ? », ironise un militant devant l'assistance clairsemée. « Il paraît qu'en province, il n'y a pas grand monde non plus », poursuit son voisin. Effectivement, 200 personnes seulement se sont rassemblées à Marseille, 50 à Lille pour un tractage, 150 au Mans, 300 à Nantes... Loin, très loin, des cortèges de la manifestation du 9 mars, à l'appel des organisations étudiantes et lycéennes, des syndicats mais aussi et surtout des youtubeurs et autres pétitionnaires du projet #Loitraitailnonmerci.



Rassemblement CFDT à Paris, le 12 mars 2016 © Mathilde Goanec

L'échec semble manifeste, il est pour le moment sans importance. Car si le slogan choisi pour cette journée – « Faut qu'on se bouge » – fleure bon le pavé, la rue n'est pas encore le terrain de jeu choisi par la CFDT et ses alliés. Laurent Berger, secrétaire général cédétiste, a choisi de s'en tenir, malgré la teneur de l'avant-projet de loi, sur une ligne forte de son organisation : la discussion, pour amadouer un pouvoir socialiste qu'il a soutenu avec constance depuis le début du quinquennat.

Le cœur du texte, qui transforme le dialogue social en donnant des pouvoirs accrus à la négociation d'entreprise, est proche de la vision

des relations sociales défendue par la CFDT. Le reste, le plafonnement des indemnités prud'homales, le périmètre élargi des licenciements économiques, la décision unilatérale de l'employeur sur le forfait-jour ou encore les reculs sur le temps de travail, sont, pour la CFDT, des « verrues », qu'il s'agit de déloger.

Si Laurent Berger, à la différence d'un Philippe Martinez (CGT) ou d'un Jean-Claude Mailly (FO), préfère la révision au retrait, c'est également parce que le texte est, par certains aspects, très « CFDT compatible ». Il inscrit dans la loi (dans une version très amoindrie), le compte personnel d'activité (CPA), un « combat de 15 ans », dit Laurent Berger. Le référendum d'entreprise, sujet brûlant même à la CFE-CGC ou à l'Unsa, ne dérange pas non plus outre mesure le secrétaire national, qui a dit plusieurs fois qu'il n'était pas « hostile » à « une meilleure consultation des salariés ». Compte pénibilité, droit à la déconnexion, la loi sur le travail recréerait aussi de vraies avancées pour le leader syndical.

Le ton, néanmoins, n'est plus tout à fait le même qu'il y a quelques mois. La CFDT, depuis l'arrivée de François Hollande au pouvoir, a avalé un gros paquet de couleuvres, que ce soit sur les contreparties en termes d'emploi du pacte de responsabilité, la loi Macron, ou encore la loi Rebsamen. La réforme du code du travail, trop souvent « d'inspiration libérale », a reconnu Laurent Berger samedi devant ses militants, est peut-être la loi de trop, celle qui donne envie, 2017 approchant, de sauter du bateau.

« La direction de la CFDT semble aujourd'hui tracer une ligne "rouge" sur la question de la réforme du licenciement économique et du plafonnement des indemnités aux prud'hommes, expliquait par ailleurs à Mediapart il y a quelques semaines la chercheuse Sophie Bérout. C'est à comprendre au regard de ce que vivent les équipes CFDT sur le terrain, aux combats qui sont menés dans les entreprises. La direction de la CFDT ne peut pas se permettre de priver ses équipes de tout point d'appui sans les déstabiliser profondément. » D'où les menaces de mobilisation unitaire, le 31 mars prochain, en cas d'absence d'accord sur les points qui fâchent, ainsi que la critique très vive du leader syndical au sujet des jeux d'appareil, des tractations politiques et du double message envoyé en permanence par François Hollande et Manuel Valls : « Les discussions internes au pouvoir, je

n'en ai rien à foutre », a ainsi déclaré crûment à Mediapart Laurent Berger, d'ordinaire plus tempéré.

« Le ton est un peu inhabituel en effet, concède un conseiller du gouvernement. Mais il parle à ses troupes. Il doit aussi protéger son organisation. » Laurent Berger « a eu affaire à des réactions d'une partie des cadres de la CFDT qu'il n'avait pas forcément anticipées », explique également un proche de François Hollande. D'où, analyse-t-on au gouvernement, les coups de menton dans les médias. « La CFDT met la barre haut », soupire un conseiller du gouvernement. L'Élysée a été d'autant plus étonné que François Hollande avait prévenu Laurent Berger que la barémisation des indemnités aux prud'hommes figurerait dans le texte. Or le patron de la confédération continue de demander le retrait pur et simple de cette disposition.

L'effet Chérèque sur les retraites

Sur le terrain, il est clair qu'un discours offensif sert aussi à donner des gages aux militants, loin d'être tous totalement raccords avec la stratégie pour le moment choisie par la centrale. Sur la place de la République à Paris, « Laurent » est salué, applaudi. Mais les critiques fusent également : « Nous sommes plutôt pour le retrait du texte, expliquent deux syndicalistes, dont l'un occupe des fonctions à la « F3C », Fédération de la culture, communication et conseil. Parce que pour négocier quelque chose, encore faudrait-il être respecté par le gouvernement, or ce n'est pas le cas. »

Ils racontent que depuis leur syndicat, ils ont adressé directement une lettre à Laurent Berger pour énumérer leurs réticences au sujet du projet de loi. Un peu plus loin, une permanente de l'union régionale CFDT Île-de-France confirme que sur le référendum notamment, « on discute, il va y avoir des rencontres toute la semaine à venir » avec les militants, mais croit néanmoins que les gens sont « sur la ligne confédérale ».

Les fédérations sont également divisées, mais aucune n'a encore publiquement désavoué la confédération, même si vendredi 11 mars, le deuxième syndicat de la puissante fédération métallurgie a déposé une motion sur le bureau de Laurent Berger, selon France Info. « Contrairement à Laurent Berger, nous pensons qu'il faut passer par une première étape de retrait pour, après, repartir sur des propositions acceptables, a estimé Frédéric Bafour, le

secrétaire général du syndicat Symétal CFDT Sud-Francilien. Il y a des mesures intéressantes dans cette loi mais faut-il, pour une ou deux avancées, aller vers tant de reculs ? »

Pour ce syndiqué CFDT dans le commerce parisien, traditionnellement en dissidence, le rassemblement de samedi ainsi que les rebuffades de Laurent Berger sont les signes d'une « vaste opération de communication ». « Ce sont les cadres du syndicat qui sont d'accord avec cette loi, Berger et ses moutons, assure le militant, qui souhaite rester anonyme. Ce qui va se passer, je peux vous le dire : le gouvernement va dire OK aux deux ou trois revendications qui cachent la forêt des 140 dispositions et ensuite on va avoir un satisfecit général pour dire que le texte a été négocié avec les syndicats... »

Yves Passelaigue, secrétaire général du syndicat chimie-énergie Île-de-France est plus optimiste. « Nous avons eu entre nous un débat très vif de trois heures à la sortie du texte dans la presse, et c'est clair que tel qu'il est aujourd'hui, c'est non. Mais on peut changer les choses, la confédération a fait un travail très sérieux sur les 52 amendements à apporter. On ne gagnera pas sur tout, c'est sûr, mais si le gouvernement écoute Berger, ce sera une grande avancée. C'est trop facile de simplement critiquer, et pas du tout la culture de la CFDT. »

« Chez nous aussi, le secrétaire régional est sur la même ligne que la confédération mais c'est normal, plus on monte, plus le discours se dilue, raconte un autre syndicaliste, représentant syndical en Moselle. Il est, lui, très inquiet de la réaction de ses troupes, ainsi que celle des salariés, face à la voie choisie par la CFDT. « La confédé nous envoie des argumentaires qui sont vides de sens pour des gens de terrain. Macron, Rebsamen, on n'était pas d'accord mais on a tenu, on s'est battus et là c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, j'ai peur que beaucoup d'entre nous changent de crémerie. Même pour moi c'est dur, vraiment dur de rester. »

Ce syndiqué, dix ans de maison, a en tête le traumatisme de la réforme des retraites, en 2003, approuvée par le leader CFDT de l'époque François Chérèque, malgré un mouvement monstre dans les rues. Cette position avait provoqué un départ important d'adhérents vers d'autres organisations syndicales et sérieusement remué le corps militant.

« Ce qui s'est passé en 2003, on le paie encore et on n'est pas foutus de faire un retour d'expérience, s'alarme encore ce syndicaliste mosellan. Laurent est quelqu'un de bien mais il est comme les autres dirigeants syndicaux, un peu coupé des réalités. Quand il vient sur le terrain, il va voir la section syndicale qui va bien, qui a fait des bons résultats aux élections professionnelles, mais pas forcément le délégué tout seul perdu au fond des Vosges avec un patron qui fait ce qu'il veut. La lutte des classes, je suis pas à la CGT, mais elle existe encore. Du coup, la négociation d'entreprise, le référendum, ça nous semble hyper dangereux et surtout totalement inefficace en termes d'emploi. »

Jean, salarié de l'usine Arcelor-Mittal à Dunkerque, ne croit pas à un remake de 2003 « mais il y a un truc qui se passe et qui pourrait conduire à la rupture si d'ici le 24 mars, le texte n'est pas rééquilibré ». Dans ce bastion de la CFDT, 500 syndiqués sur 4 000 salariés, « cela fait bien longtemps qu'une réforme n'avait pas suscité autant d'inquiétudes à la cafétéria ». L'ancien délégué CFDT, membre d'un comité technique de la confédération de la métallurgie, voit depuis trois semaines « toutes les angoisses » défiler au local syndical. « Je leur dis : lisez le texte ! Mais ils ont tous la flemme alors ils répètent ce qu'ils entendent dans les médias ou chez les voisins de la CGT et FO, souvent n'importe quoi ! »

Jean reconnaît que « ce n'est pas évident d'expliquer comment une loi aussi libérale créera de l'emploi et moins de chômeurs », que « certains ont raison d'avoir des craintes avec cette loi qui donne plus de libertés aux patrons ». Il était lui aussi « très inquiet » jusqu'à ce qu'il s'impose la lecture des 150 pages du texte. « Ce n'est pas une catastrophe, on a connu pire. » Jean veut se convaincre qu'il est « l'heure de réformer avant le retour de la droite au pouvoir » : « Si cette loi passe, la droite ne touchera plus à grand-chose. Si elle ne passe pas, la droite fera une loi encore plus dure. » Mercredi 9 mars, de nombreux syndiqués CFDT ont battu le pavé à Dunkerque, à Calais, avec la CGT et FO. « C'est leur droit bien sûr comme de signer la pétition mais ils ont suivi le mouvement par dépit, colère, dit Jean. Les gens ne sont pas motivés pour se battre comme il y a dix ou quinze ans. »

C'est peut-être là-dessus que compte le gouvernement, même si désormais, il ne s'agit plus d'amadouer seulement la CFDT. La CFE-

CGC a repris du poil de la bête, après le gênant dévoilement mercredi 9 mars d'un échange de SMS entre sa présidente Carole Couvert et le patron du Medef. Pierre Gattaz somme par texto la chef de file de la CFE-CGC d'arrêter de faire sa « cégétiste », sous peine de lâcher l'organisation dans ses revendications spécifiques à venir sur les cadres... Samedi, cette dernière a donc tenu au micro une posture très dure sur un texte « soutenu par le Medef », et qui raterait ses objectifs en matière d'emploi.

L'Unsa, constellation de syndicats autonomes, fait face aux difficultés propres à l'exercice, c'est-à-dire rassembler des opinions parfois très divergentes. Surtout, aucune de ces organisations, même la CFDT, ne suffira à elle seule à garantir l'avenir de la loi sur le travail. L'irruption des organisations de jeunesse, avec la mobilisation du 9 mars, et avant celle du 17, a pour partie changé la donne – Matignon a même fini par accepter de rencontrer les principaux syndicats étudiants et lycéens. « C'est toute la difficulté : sans la CFDT, il n'y a pas de loi. Mais désormais, cela ne suffira pas... », s'inquiétait ainsi un proche de François Hollande, avant la prochaine rencontre syndicats-Matignon, lundi 14 mars.

MEDIAPART

LAPRESSEENREVUE.EU



VI) Si Hollande et Valls sont de gauche, moi, je suis curé.



Eddy *drop the mic* Mitchell © FABRICE COFFRINI / AFP



Image Etienne Baldit
etienne.baldit@europel.fr

LÈCHE GAUCHE BLUES - "J'aime tous les hommes politiques. Ils sont si sincères, si sympathiques... Oh oui, j'les aime, j'les aime..." **Ainsi chantait ironiquement Eddy Mitchell.** Un jugement qui semble encore d'actualité. **Dans le JDD** dimanche 13 mars, "Monsieur Eddy" distille quelques analyses politiques du genre sévères.

Notamment pour François Hollande. Le chanteur n'a soutenu publiquement aucun candidat à la présidentielle de 2012, pas plus celui du PS qu'un autre. Et le chef de l'État peut vraisemblablement faire une croix sur un soutien de sa part s'il devait se représenter en 2017.

Tout part d'une question qui ne devait a priori pas nécessairement conduire ce monstre sacré, dont le **"coeur balance à gauche"**, à flinguer François Hollande : "Vous avez écrit des chansons sur le blues des cadres licenciés, la société de consommation et les petites gens, ceux qui sont pris à la gorge par les crédits..." Eddy Mitchell embraye de lui-même sur la **"trahison" que ressentent "les Français"** à l'égard du résident de l'Élysée (et Manuel Valls) :

“ La colère sociale gronde et elle est justifiée. Les Français se sentent trahis. François Hollande a été comme une bouffée d'air frais pour des millions de gens. Et il ne se passe rien. Je n'ai rien contre lui personnellement, mais **il fait de la peine, ce garçon. Hollande est tout le temps humilié et humiliant.** Mon cœur balance à gauche. Mais quelle gauche ? Et ce n'est pas le gouvernement actuel. **Si Hollande et Valls sont de gauche, moi, je suis curé.** “

Ça, c'est fait.

Mais le rocker n'en a pas que pour le chef de l'État. **Nicolas Sarkozy**, dont il dit ne pas être un "ami" mais l'avoir "bien connu quand [il] habitait à Neuilly", le laisse *circonspect* :

“ Ces derniers temps, j'ai du mal à le comprendre. **Il enchaîne bêtise sur bêtise, il se rattrape aux branches et il n'y arrive pas. Je n'ai pas l'impression qu'il ira au bout de la présidentielle...** “

Et ce n'est pas fini. Le **FN** aussi en prend une au passage :

“ J 'ai voté pour la première fois de ma vie en 2002, au second tour de l'élection présidentielle, pour faire barrage au FN. Sans même parler de leur idéologie abjecte, leur programme économique comme sortir de l'euro est ridicule. Ils essaient de se donner une image respectable, personne n'est dupe. Ils ont viré le père ? La belle affaire. C'est dans les gènes. “

Si, comme il l'avait dit en 2012, la politique n'est "pas sa tasse de thé", Eddy Mitchell fait de temps en temps part de ses analyses politiques. Comme pour **expliquer que Manuel Valls est "plutôt du côté FN que gauche"**.

<http://lelab.europel.fr/pour-le-chanteur-eddy-mitchell-manuel-valls-est-plus-du-cote-fn-que-gauche-11596>

lelab.europel.fr

**A Suivre...
La Presse en Revue**